

Commune de LIGINIAC  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 2 juin 2023 à 20h00 selon convocation en date du 26 mai 2023

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - BESSE - BOUILHAC - VERNIENGEAL - TRONCHE - BUSSIÈRE.

Absents excusés : Mme VIGNAL (a donné procuration à M VERNIENGEAL)  
M VINCENT (a donné procuration à M TRONCHE)  
M MICHOUX (a donné procuration à Mme MINARD)  
Mme BRAULT (a donné procuration à M BESSE)

Secrétaires de séance : Mme MINARD et M BUSSIÈRE

Délibération N°2023-043 : Motion de soutien au Centre Hospitalier d'Ussel

Suite à l'annonce de Monsieur ELLEBOODE Benoît, Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine concernant une direction commune des 3 Centres Hospitaliers de Corrèze, une grande inquiétude s'installe concernant l'offre de soin du Centre Hospitalier d'Ussel.

Ce Centre Hospitalier rassemble les patients de la Haute Corrèze ainsi que des départements limitrophes (Creuse, Puy de Dôme, Cantal).

Aussi, afin d'assurer une offre de soin toujours qualitative, nous souhaitons que les orientations suivantes soient prises en compte lors de la réorganisation :

- 1 - Maintenir le services des urgences 24h/24 ouvert afin de garantir la sécurité des malades du territoire
- 2 - Maintenir le service de maternité ouvert afin de permettre aux femmes enceintes d'accoucher à moins d'une heure de trajet de leur domicile.
- 3 - Maintenir un plateau technique cohérent permettant des soins de qualité et des prises en charges rapides et efficaces.

Membres	13
Présents	9
Représentés	4
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Monsieur le Maire de LIGINIAC, le 8 juin 2023.  
Au registre sont les signatures

